



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'INDRE

# VOS CONTACTS DANS L'INDRE

**VIOLENCES  
CONTRE LES FEMMES  
LA LOI VOUS PROTÈGE**

**ARRÊTONS**

**LES  
VIOLENCES  
3919**

**Face aux violences, libérons la parole  
[arretonslesviolences.gouv.fr](http://arretonslesviolences.gouv.fr)**

# **VOUS ÊTES EN DANGER** **POUR APPELER POLICE SECOURS**

**POLICE**  
**GENDARMERIE**



**17**  
**ou 112**

Pour un accueil de qualité : une brigade spécialisée au commissariat, et des référents violences intrafamiliales dans les brigades de gendarmerie.

# POUR EN PARLER ET TROUVER DE L'AIDE

## ACCUEIL & ÉCOUTE 36

contre les violences faites aux femmes et au sein du couple

06 71 40 26 51 – du lundi au vendredi de 9h à 12h

**L'assistant.e social.e** de votre secteur géographique – **02 54 08 38 92**  
**Direction de la Prévention et du Développement Social (Dpt de l'Indre)**

Une assistante sociale peut vous proposer un accompagnement pour l'accès à vos droits et l'ensemble de vos démarches.

### **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)**

5 bis, rue d'Aquitaine – Châteauroux  
**02 54 34 48 71** / RDV possible  
Permanences à Le Blanc, Issoudun, Argenton-sur-Creuse, La Châtre,

Centre socio-culturel St Jean/St Jacques à Châteauroux, en mairie de Valençay, Ecueillé, Levroux, Châtillon-sur-Indre, Charbris. Informations juridiques en droit de la famille, droit pénal et droit civil. Accompagnement au parcours sortie de prostitution.

## **Association FEMMES SOLIDAIRES**

Comité de La Châtre

**02 54 48 13 38 / 02 54 34 87 01**

---

Écoute et conseil pour vous orienter et/ou vous accompagner vers une asso. ou une structure correspondant à votre situation.

## **Ligue des Droits de l'Homme**

Permanence le lundi tous les 15 jours

Maison des associations

34 espace Mendès-France - Châteauroux

Bureau 110, 1<sup>er</sup> étage

---

Vous êtes victime de violences (y compris comme femme étrangère). Vous avez des droits. En cas d'urgence, vous pouvez contacter le **06 86 79 62 52**.

## **Nous Toutes 36**

**07 81 12 54 83**

---

Soutien et solidarité aux victimes et leurs enfants.

## **Planning familial de l'Indre**

Permanences fixes au 1, rue de Provence à Châteauroux et délocalisées sur l'ensemble du département à la demande

Accueil sans rendez-vous les lundis et mercredis de 14h à 17h, les autres jours sur rendez-vous au **02 54 61 07 08** ou via le portable **07 81 48 30 56**

# POUR UNE PROCÉDURE JUDICIAIRE

## **FRANCE VICTIMES 36 - ADAVIM**

3, place de la gare – Châteauroux

**02 54 07 33 72**

Accompagnement dans les procédures (ex : aide juridictionnelle).

---

Un certificat médical décrit les signes physiques et/ou psychologiques des violences. Il fixe l'Incapacité Temporaire de Travail (ITT). **Ce document n'est pas obligatoire pour porter plainte mais il sera utile à la suite de la procédure.** Dans certains cas, les forces de l'ordre vous accompagnent à l'Unité d'Accueil Médico Judiciaire (UAMJ).

# POUR ÉVITER LA RÉCIDIVE

Dans les cas de dépôt de plainte, l'auteur de violences peut faire l'objet d'une obligation de soins sur prescription du procureur de la République ou suite à un jugement.

# CES VIOLENCES SONT PUNIES PAR LA LOI

Les violences conjugales s'installent souvent progressivement, sans que vous le réalisiez. Des professionnels vous aident à sortir de votre situation de victime, même si vous n'avez pas porté plainte.

**HUMILIATIONS, INSULTES, MENACES,  
PRESSIONS PSYCHOLOGIQUES, COUPS,  
AGRESSIONS SEXUELLES, VIOLS, ...**

Commis par un (ex)  
conjoint ou  
(ex) compagnon

Il est important d'**ALERTER**, de **DÉNONCER**, d'**ENTREPRENDRE DES DÉMARCHES** :

**! SIGNALER EN LIGNE DES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES**

Plateforme anonyme et gratuite 24/24 et 7/7,  
accueil personnalisé par un policier ou un gendarme

[signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr](https://signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr)



**Arrêtons-les !**

# POUR L'HÉBERGEMENT ET LE LOGEMENT

L'éviction de l'auteur des violences du domicile du couple (marié ou non) est désormais la règle, établie par la loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes du 4 août 2014.

## **SOLIDARITÉ ACCUEIL**

**Service Intégré de l'Accueil  
et de l'Orientation (SIAO)**

20, avenue Charles de Gaulle – Châteauroux

**02 54 01 10 10**

**siao36@solidarite-accueil.fr**

N° d'urgence sociale : 115

À Châteauroux, des places d'hébergement d'urgence et des appartements avec suivi social pour vous et vos enfants.

Les femmes victimes de violences et leurs enfants font partie des publics prioritaires pour l'accès au logement social de l'**OPAC 36** et de **SCALIS**.

# VOUS AVEZ BESOIN DE SOINS

Parlez-en à votre médecin qui reste l'interlocuteur privilégié et établit un certificat médical.

## NUMÉROS D'URGENCE :

Si vous êtes blessée  **15**

Pour les personnes sourdes et malentendantes (accessible par SMS)

 **114**

**CMP** - 44, bd de la Valla – Châteauroux  
**02 54 22 49 67** / Sur RV

Vous ressentez le besoin de soins ou d'un soutien psychologique.

## POUR ALLER MIEUX :

**ALCOOL ASSISTANCE**  
**02 54 08 48 45** / Sur RV  
Groupe de parole de femmes

Vous consommez beaucoup d'alcool ? Et si cela était lié à des violences subies ?

**SELF DÉFENSE FÉMININE NON VIOLENTE** - **06 31 57 76 44**  
Issoudun, le jeudi 18h

Vous avez peur, vous croyez que vous ne pouvez pas vous défendre ? Pourtant par des techniques simples et accessibles à toutes vous pouvez participer à garantir votre sécurité.